

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

- Élaborée par les Experts du vécu, cette charte définit les règles et principes que chacun s'engage à respecter pour garantir le bon fonctionnement du collectif
- Elle s'adresse à tous les membres du collectif qui sont les collaborateurs du Département
- Elle répond à une méthode de travail basée sur l'intelligence collective
- Elle apporte le cadre de confiance, nécessaire au fonctionnement du collectif, en référence au règlement
- Le non-respect de cette charte fera l'objet d'une procédure relatée dans le règlement
- Son objectif est de définir les postures des collaborateurs du Département lors de tous temps d'échanges au sein de la collectivité ou auprès de partenaires

Respect de soi, des autres et libre expression

Je m'engage à :

Participer aux rencontres avec assiduité

Prévenir la coordinatrice en cas d'absence

Avoir une tenue vestimentaire adaptée

Veiller à mon hygiène corporelle

Être en pleine possession de mes moyens (ne pas être sous l'emprise de produits pouvant altérer le comportement)

Faire preuve d'ouverture d'esprit

Partager le temps de parole

Écouter les autres avec bienveillance

Respecter la confidentialité

Oser apporter mes idées

Oser indiquer des difficultés influençant mes émotions et mon comportement

Accepter le désaccord

Réaliser mon auto critique

